



Union Nationale  
des Associations Familiales



## COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 18 - 25 août 2014

NOUVEAU « REALITES FAMILIALES » EDITE PAR L'UNAF

# « Protection de l'enfance : la place des familles »

Les parents sont les premiers protecteurs de leurs enfants. Mais parfois, certains peinent à surmonter les aléas de la vie : difficultés relationnelles, professionnelles, financières... des ruptures de vie font perdre pied... Quand la notion de danger est en question, un relais est nécessaire pour aider ces parents en difficulté. Et puis, il y a l'intervention cruciale des pouvoirs publics pour protéger les enfants victimes de maltraitance.

### Aider les parents pour protéger les enfants

Près de 273 000 mineurs sont pris en charge par la Protection de l'enfance, un peu plus de la moitié en milieu ouvert, c'est à dire au sein même de leur famille. 6,89 milliards d'euros sont consacré à l'aide sociale à l'enfance (soit 28% des dépenses sociales des départements) dont près de 80% pour les dépenses de placement.

La revue de l'UNAF est consacrée à la place des parents dans la protection de l'enfance. Elle est pour l'occasion, préfacée par le nouveau Défenseur des Droits, Jacques Toubon. Experts et professionnels de la protection de l'enfance ont contribué à construire ce numéro qui décrit les principaux dispositifs, les philosophies qui ont conduit aux politiques publiques de protection de l'enfance, les apports de la loi du 5 mars 2007... Une large place est plus particulièrement accordée aux acteurs associatifs sur la façon dont ils travaillent avec les parents pour protéger les enfants.



### REALITES FAMILIALES 104-105 : «La place des familles dans la protection de l'enfance»

Prix du numéro double : 10 € + 3,15 € de port

A commander à :

UNAF - Union Nationale des Associations Familiales

Service Relations extérieures

28, place Saint-Georges 75009 Paris

Tél. : 01 49 95 36 15

Courriel : [realites.familiales@unaf.fr](mailto:realites.familiales@unaf.fr)

Demande en service de presse à [cchappe@unaf.fr](mailto:cchappe@unaf.fr)